

Ministry of Education**Deputy Minister**

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Telephone (416) 325-2600
Facsimile (416) 327-9063

**Ministry of Children
and Youth Services****Deputy Minister**

14th Floor
56 Wellesley St. W.
Toronto ON M5S 2S3
Telephone (416) 212-7432
Facsimile (416) 325-5332

Ministère de l'Éducation**Sous-ministre**

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Téléphone 416 325-2600
Télécopieur 416 327-9063

**Ministère des Services
à l'enfance et à la jeunesse****Sous-ministre**

14^e étage
56, rue Wellesley Ouest
Toronto ON M5S 2S3
Téléphone 416 212-7432
Télécopieur 416 325-5332

**NOTE DE SERVICE****DESTINATAIRES :**

Directrices et directeurs de l'éducation
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers, agentes et agents de supervision des administrations scolaires
Directrices et directeurs généraux, organismes de services de santé mentale aux enfants et aux jeunes

EXPÉDITEURS :

Philip Steenkamp, sous-ministre intérimaire
Ministère de l'Éducation

Judith Wright, sous-ministre
Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse

DATE :

Le 6 février 2008

OBJET :**INITIATIVE DE LEADERSHIP EN MATIÈRE DE SOUTIEN
AUX ÉLÈVES**

La présente note de service a pour but de vous aviser de l'Initiative de leadership en matière de soutien aux élèves, qui a été élaborée par le ministère de l'Éducation et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse. Cette initiative appuie la Stratégie pour la sécurité dans les écoles, les recommandations de la Table de concertation sur l'éducation de l'enfance en difficulté et le Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes, et elle s'y conforme.

L'Initiative de leadership en matière de soutien aux élèves a été conçue en réponse aux récentes modifications aux dispositions sur la sécurité dans les écoles de la *Loi sur l'Éducation* et aux notes Politique/Programmes¹ connexes qui sont entrées en vigueur le 1^{er} février 2008. Dans le cadre de cette initiative, les conseils scolaires sont encouragés à établir des partenariats avec des organismes communautaires² afin d'offrir du soutien non scolaire qui favorise les comportements positifs chez

¹ Notes Politique/Programmes (NPP) : *Programmes des conseils scolaires pour élèves faisant l'objet d'une suspension à long terme* (NPP n° 141), *Programmes des conseils scolaires pour élèves faisant l'objet d'un renvoi* (NPP n° 142), *Prévention de l'intimidation et intervention* (NPP n° 144), *Discipline progressive et promotion d'un comportement positif chez les élèves* (NPP n° 145) et *Code de conduite provincial et codes de conduite des conseils scolaires* (NPP n° 128).

² Les organismes communautaires comprennent la gamme des services communautaires, des organisations et programmes locaux.

les élèves. L'Initiative de leadership en matière de soutien aux élèves s'aligne également sur le premier cadre stratégique de la santé mentale des enfants et des jeunes de l'Ontario, intitulé *Une responsabilité partagée – Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes* (2006), qui fait la promotion de la collaboration et de la coordination accrues entre les conseils scolaires et les organismes communautaires, afin d'appuyer le développement sain de l'enfance et de la jeunesse ontariennes.

Nous demandons aux conseils scolaires et aux organismes communautaires de collaborer en vue d'établir ou d'améliorer des partenariats locaux dans des groupements géographiques partout dans la province. Cela vise à mieux satisfaire les besoins des élèves par le biais de la planification, de la coordination et des aiguillages collectifs. Nos ministères reconnaissent que les besoins des collectivités varient, tout comme le niveau des ressources et des services disponibles. Nous comprenons que les partenariats actuels entre les conseils scolaires et les organismes communautaires en sont à diverses étapes de développement et que l'établissement ou l'amélioration des partenariats exigent leadership et collaboration. Des protocoles doivent être établis entre les conseils et les organismes communautaires pour faciliter les processus d'aiguillage ainsi que l'offre de services et d'aide aux élèves tout en respectant les conventions collectives. Si de tels protocoles existent déjà, il faudrait les réexaminer en tenant compte de la capacité du partenariat à répondre aux besoins des élèves. Des détails supplémentaires sont fournis à l'annexe A : *Aperçu de l'Initiative de leadership en matière de soutien aux élèves*.

Aux fins de la présente initiative, le ministère de l'Éducation et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse ont identifié vingt-neuf groupements géographiques de conseils scolaires et d'organismes communautaires avoisinants. (Voir l'annexe B : *Groupements*.)

Dans le cadre de la Stratégie pour la sécurité dans les écoles, un financement triennal de 3 millions de dollars par an à compter de 2007-2008 est fourni pour l'Initiative de leadership en matière de soutien aux élèves. (Voir l'annexe C : *Allocations annuelles*.) Ce financement est accordé afin d'établir et d'améliorer le leadership nécessaire pour mener à bien cette initiative. Nous vous encourageons à incorporer dans votre groupement géographique respectif les organismes communautaires qui, selon vous, favoriseraient cette initiative (p. ex. organismes de santé mentale, bureaux de santé publique, etc.).

Afin d'être admissibles au financement, les groupements doivent retourner la **lettre d'intention** (annexe D), signée par les membres du groupement, au ministère de l'Éducation d'ici la date indiquée à l'annexe A. Nous demandons que le conseil scolaire désigné par les membres du groupement comme conseil scolaire responsable coordonne les signatures nécessaires et gère le financement.

Pour toute question sur l'Initiative de leadership en matière de soutien aux élèves, veuillez communiquer avec Glenn Court, conseiller principal en politiques, ministère de l'Éducation, au 416 325-3489 ou à glenn.court@ontario.ca, ou avec Esma Trejic, analyste des politiques, ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, au 416 314-1889, ou à esma.trejic@ontario.ca.

Nous vous remercions de votre appui continu en vue d'aider les élèves de l'Ontario à atteindre leur plein potentiel à toutes les étapes de leur développement.

Philip Steenkamp

Judith Wright

p.j.